

-HE2B DEFRE : Haute Ecole  
Bruxelles-Brabant-

Andriolo Sara  
Gendebien Veronique  
Lamrani Mariam  
Robette Elisa

---

## Législation et organisation des systèmes éducatifs : **Analyse d'un projet d'établissement scolaire**

---

Professeur : Monsieur GONDA

Année académique : 2018-2019

Avenue De Fré 62, B  
1180  
Bruxelles

## 1. Introduction

L'établissement dont nous avons analysé le projet se trouve à Bruxelles dans la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

L'Ecole Intégrée a pour objectif l'éducation, l'enseignement spécialisé et l'intégration sociale des garçons et des filles à audition déficiente et/ou ayant une carence importante de la communication en âge d'école maternelle, primaire et secondaire ou atteints d'affections neurologiques telles que : infirmité motrice cérébrale, lésions cérébrales acquises, myopathie, *spina-bifida*, troubles moteurs en âge d'école secondaire.

L'Ecole Intégrée dispose d'un enseignement maternel, primaire et secondaire. Elle est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du rapport au savoir et à l'apprentissage. Celui-ci s'engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels.

L'intégration des élèves issus du spécialisé (type 4 ou type 7) dans l'enseignement ordinaire avec l'aide de L'Ecole Intégrée se réalise dans un nombre limité d'écoles ordinaires si les ressources de l'équipe éducative le permettent en accord avec les différents partenaires.

<b><u>Les six objectifs de l'enseignement spécialisé</u></b>	<b><u>Ce que l'Ecole Intégrée propose dans son projet pédagogique<sup>1</sup></u></b>
<b><u>1. Aider chacun à définir et à atteindre son projet personnel,</u></b>	◊ L'école intégrée permet à chaque élève d'atteindre le niveau de connaissances auquel il peut prétendre. Elle tient compte de ses capacités personnelles, de la motivation et de celle de sa famille.
<b><u>2. Permettre à chaque élève de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, paramédical, psychologique et social,</u></b>	◊ Chaque enfant bénéficie d'un accompagnement pédagogique adapté à son handicap.  ◊ L'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec une équipe interdisciplinaire du Centre « Comprendre et parler ». Ces deux équipes accompagnent individuellement chaque élève et favorisent les contacts entre l'école et la famille. Ces équipes remettent en question de manière permanente les moyens et les méthodes utilisés pour permettre à l'enfant déficient auditif d'atteindre le niveau le plus performant dans ses apprentissages.  ◊ Des éducateurs participent à l'épanouissement et au développement de chaque enfant.
<b><u>3. Assurer à chaque élève de façon individualisée une large éducation de base en fonction de ses besoins et de ses potentialités.</u></b> <u>Analyse des besoins spécifiques des élèves.</u>	◊ L'école intégrée permet à chaque élève de construire son savoir dans des conditions adaptées à sa déficience auditive.

<sup>1</sup> L'Ecole Intégrée Enseignement spécialisé fondamental type 7 – secondaire type 4 & type 7, in <https://ecoleintegree.be/les-projets-et-reglements/le-projet-educatif-et-le-projet-pedagogique/> s.d (consulté en septembre 2018)

	<ul style="list-style-type: none"><li>◊ L'école intégrée permet d'acquérir les savoirs et les savoir-faire les mieux adaptés à chacun pour aborder la vie professionnelle.</li><li>◊ L'école intégrée propose un matériel adapté à chaque enfant. Les élèves ont accès à un moyen de communication efficace et structuré sur le plan linguistique, permettant d'encourager l'expression par la parole.</li><li>◊ L'école intégrée utilise les méthodes de communication les plus adéquates et les plus performantes dans le but de l'acquisition du langage et de la langue française orale et écrite (trois méthodes : L.P.C., F.C.S.C. et méthode verbo-tonale).</li><li>◊ Les besoins spécifiques de chacun sont analysés par les deux équipes.</li><li>◊ L'école intégrée réorganise ses structures et ses méthodes pédagogiques.</li></ul>
<b>4. Observer et évaluer de façon continue l'évolution de chaque élève,</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◊ L'évaluation de manière continue n'est pas clairement explicitée dans le projet pédagogique. Les modalités d'évaluation ne sont pas reprises point par point mais le contenu du projet pédagogique sous-entend qu'il y a un suivi de l'évolution de chaque élève. Il parle notamment de la réorganisation des structures pour chacun et de l'intégration dans l'enseignement ordinaire. A l'heure actuelle, le P.I.A. n'est pas abordé dans le projet pédagogique.</li></ul>
<b>5. L'enseignement spécialisé a l'obligation de mettre les enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions d'apprentissage afin qu'il se sente bien dans le milieu scolaire et surtout qu'il se réconcilie avec l'école.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◊ Un matériel adapté à chacun est proposé.</li><li>◊ La formation complémentaire des enseignants est obligatoire. Celle-ci fournit aux apprenants un encadrement de qualité.</li></ul>

	<p>◊L'école intégrée est ouverte à toutes les convictions philosophiques et religieuses. Elle offre un environnement où chaque enfant se sent reconnu. Toute l'équipe éducative adhère à cette ouverture.</p>
<p><u>6. L'enseignement spécialisé a le devoir auprès des élèves en situation de handicap de leur permettre de pouvoir trouver une voie d'intégration dans la société qui leur est propre (services qui aident à trouver un emploi).</u></p>	<p>◊L'école intégrée favorise l'épanouissement de la personne, la conduisant à son autonomie dans la vie sociale et professionnelle. Elle favorise le développement des attitudes et le comportement qui permettent une bonne intégration de l'apprenant, et plus tard, de l'adulte déficient auditif, à la société.</p> <p>◊L'école intégrée veille à préparer chaque élève à aborder la vie professionnelle avec le bagage nécessaire à son développement.</p>

A la suite de la réalisation de ce travail, nous pouvons constater que l'école intégrée a un projet pédagogique qui répond presque entièrement aux six objectifs de l'enseignement spécialisé. En effet, elle aide chaque élève à atteindre son projet personnel, elle permet à chaque élève de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, paramédical, psychologique et social et elle assure à chaque enfant, de façon individualisée, une large éducation de base en fonction de ses besoins et de ses potentialités.

L'école intégrée fait aussi en sorte de mettre les enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions d'apprentissage afin qu'il se sente bien dans le milieu scolaire et permet à chacun de trouver une voie d'intégration dans la société qui leur est propre.

Cependant, le projet pédagogique de l'école ne présente pas clairement ses moyens d'évaluation pour suivre l'évolution de chaque enfant. Nous avons pu inférer le respect de cet objectif à la suite de la lecture intégrale du projet mais il reste à l'école intégrée de préciser cet objectif dans leur projet pédagogique.

Le projet pédagogique de l'Ecole Intégrée, bien que respectant presque parfaitement les 6 objectifs de l'enseignement spécialisé, nous a semblé très court lors de sa lecture. En effet, l'entièreté du projet pour le type 7 tient en seulement 2 faces. Celui-ci était donc très succinct et condensé. Ce qui rendait le projet pédagogique très théorique.

De ce fait, le document n'illustre aucun point qu'il présente, il ne donne aucun exemple d'éléments mis en place pour le bien des enfants, pour leur développement, pour le suivi de chacun, etc. Nous trouvons cela vraiment dommage.

En conclusion, le projet pédagogique de l'Ecole Intégrée est donc loin d'être incomplet. Il répond à presque l'entièreté des six objectifs de l'enseignement spécialisé. Pour être accessible à tous, il devrait être complété par davantage d'exemples de situations de vie concrètes de l'enfant en situation de handicap.